

Partiel demain , méthode commentaire d'arrêt

Par **sarah77**, le 17/12/2015 à 13:41

Bonjour,

Demain j'ai un partiel endroit des obligations. Je me suis un peu loupé au galop pour le commentaire , la méthodologie n'était pas acquise.

Je vais être évalué demain j'aimerais avoir des conseils pour réussir un commentaire d'arrêt , réussir à le commenter de A à Z sans trop se répéter , et trouver un bon plan logique. Merci

Par **bulle**, le 17/12/2015 à 14:04

Bonjour,

Je vous renvoie vers notre méthodologie qui se trouve dans le forum "modèles de méthodologie".

Par **Yn**, le 17/12/2015 à 14:13

Bonjour,

Utilise la fonction recherche, plusieurs sujets traitent déjà de la méthode du commentaire.

Note surtout que maîtriser le commentaire est un long chemin, il faut du temps et surtout de l'entraînement. On peut te donner tous les conseils que tu veux, la seule règle est : entraînement, entraînement, entraînement. Bref, se mettre dans les conditions classiques d'examen, et rédiger pendant trois heures. D'ici demain, c'est beaucoup trop juste.

Niveau plan, tu dois suivre la logique de la Cour de cassation. Cette logique est variable, tout dépend de l'arrêt, mais on trouve généralement ceci :

- La Cour affirme quelque chose. Dans ce cas, I. Ce que dit l'arrêt / II. Les conséquences de cette affirmation. C'est le plan basique, mais d'un grand secours.
- La Cour raisonne souvent en principe/limite, conditions/effets, qualification/régime, etc. A toi

de découvrir les temps du raisonnement, tes parties (I. et II.) sont faciles à établir.

Pour les sous-parties, il n'y a pas de recette magique. Essaie d'identifier les mots-clés explicitement utilisés ou implicitement utilisés, l'idée étant de faire une sous-partie par mots-clés utilisés.

Pour la rédaction, c'est toujours la même chose : citer, expliquer et définir, apprécier/mettre en perspective.

Tu peux enfin consulter deux ouvrages, accessibles via l'ENT :

- Les annales de droit, Dalloz : une édition par an qui recense les partiels donnés à travers la France avec le corrigé donné par l'enseignant. Très pratique, 100% destiné aux étudiants.

- Les grands arrêts de la jurisprudence civile, Dalloz : deux volumes, tous les grands arrêts qui ont façonné le droit des contrats sont commentés. Ici, c'est du haut niveau, mais très instructif pour voir jusqu'où l'analyse peut être poussée.

Voilà, je me répète : en milieu de L2, la méthode devrait être acquise, n'espère pas de miracle d'ici demain.

Bon courage.

Par **sarah77**, le **17/12/2015 à 14:34**

Merci YN pour tes conseils. Mais c'est pas la première fois que je rédige de commentaire d'arrêt j'en ai rédigé a chaque séances de TD , environs 5 depuis le galop , mais j'ai constaté que je me répétais un peu trop dans le commentaire , et parfois je m'égarais un peu du commentaire en invoquant le projet de reforme. Je vais essayer de suivre vos conseils , je vais essayer de faire de mon mieux pour demain , ou au moins m'entraîner a établir des plans.

Par **Emillac**, le **17/12/2015 à 19:09**

Bonsoir,
[citation]et parfois je m'égarais un peu du commentaire en invoquant le projet de reforme
[/citation]

Evidemment... Et vous faites ça souvent ?
[smile7]

Par **sarah77**, le **17/12/2015 à 19:57**

Oui mon professeur de droit des obligations nous dit qu'il est intéressant de parler du projet de réforme en droit des obligations. (Mais de manière accessoire et pas faire un paragraphe

dessus) Et par exemple j'ai fait un commentaire sur la question de la révision pour imprévision des juges , et a la fin du commentaire j'invoquais le projet de réforme en disant que il y'a des nouveautés concernant , la renégociation du contrat ect... Le professeur au galop m'a sanctionné en me disant qu'il ne fallait pas faire de paragraphe dessus ,du coup maintenant j'ai compris qu'il était pas nécessaire de le mettre , mais il vaut mieux en faire référence accessoirement

Par **sarah77**, le **17/12/2015** à **20:00**

emillac ce n'est pas la peine de prendre un air hautain , je suis en L2 j'ai 19 ans je suis encore un étudiant il y'a beaucoup de choses que j'apprend et que je ne connais pas encore . On fait tous des erreurs , parfois stupides , mais c'est ça être un étudiant c'est faire des erreurs , puis par la suite apprendre de ses erreurs en étant plus compétant.

Par **Emillac**, le **18/12/2015** à **10:33**

Bonjour,

[citation]emillac ce n'est pas la peine de prendre un air hautain [/citation]

Où ça ?

[smile17]

Par **Moi91**, le **07/01/2016** à **17:52**

Hautain, je ne dirais pas ça, mais ton commentaire, avec tout le respect que je te dois était assez inapproprié.

Par **Camille**, le **07/01/2016** à **18:11**

Bonjour,

Quel commentaire ? [smile17]

Par **Moi91**, le **07/01/2016** à **18:13**

Bonsoir Camille,

Quand il/elle a mis quelque chose du style

"Evidemment... Et vous faites ça souvent ? " alors que Sarah ne cherchait qu'à se renseigner et à évoquer ses craintes quant à ses dérapages dans ses commentaires.